

# Formulaire de réservation

## Site de Vallon-Pont-d'Arc

Nom de l'organisme

Adresse

Adresse de facturation  
(si différente)

Téléphone

Responsable légal

Intitulé du stage

- Type de stage
- Formation
  - Haut Niveau (Sportifs listés, Équipe de France). Joindre la liste des SHN.
  - Stage sportif (comité, club, ligue, association)
  - Séjour éducatif/social (scolaires, ACM...)
  - Autre

Date de début / fin du stage

au

Responsable présent sur site

Téléphone

Courriel

RÉSERVÉ AU CREPS

Date de réception

Référent CREPS

# Restauration

**Menu unique en self-service avec un choix d'entrées et desserts.**

**Allergies alimentaires** : fournir un PAI à l'attention du service cuisine.

## Votre arrivée au CREPS

Date Heure

## Votre premier repas

- Petit déjeuner
- Déjeuner (au restaurant)     Déjeuner (pique-nique)
- Dîner

## Votre départ du CREPS

Date Heure

## Votre dernier repas

- Petit déjeuner
- Déjeuner (au restaurant)     Déjeuner (pique-nique)
- Dîner

# Hébergement

**Le CREPS fournit les draps et couvertures, prévoir le linge de toilette.** Les locaux sont attribués à partir de 10h et doivent être libérés pour 9h. Ils sont mis à disposition en parfait état de propreté. Durant votre séjour, leur entretien vous incombe.

Effectif en chambres triples  
(Nuit seule 22€ / Pension complète 40€)

Effectif en chambres individuelles  
(Nuit seule 25€ / Pension complète 44€)

Effectif en chambres VIP  
(Nuit seule 40€ / Pension complète 65€)

Adultes      Hommes      Femmes

Mineurs (-18 ans)      Garçons      Filles

**Effectif total retenu par l'organisme**

## Commentaires

# Installations

**Veillez préciser les horaires d'utilisation et l'effectif (sous réserve de disponibilités).**

Les salles de cours sont entièrement équipées (mobilier, écran) et sont attribuées selon vos effectifs.

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
Salle de cours							
Portique spéléo							
Stade d'eau vive							
Salle d'Escalade Artificielle							
Musculation							
Local vélo							

# Services

**Veillez préciser les horaires et l'effectif (sous réserve de disponibilités).**

Consultez les tarifs et prestations sur : <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/accueil-du-public/je-choisis-vallon-pont-darc/organiser-une-reunion>

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
Café							
Apéritif							
Barbecue							

# Commentaires

# Conditions de réservation

Ce formulaire permet de poser une option et d'établir une estimation chiffrée.

La réservation sera confirmée à réception du devis signé et du règlement des arrhes (30% du devis).

Ces arrhes sont payables au plus tard 50 jours avant le début du stage (ou immédiatement si les délais de réservation sont plus courts). Le règlement sera encaissé dès réception.

Je soussigné(e)

responsable de l'organisme demandeur, déclare avoir vérifié que les participants disposent d'une assurance individuelle et d'une responsabilité civile.

Fait à

Le

Signature :

# Conditions tarifaires

## Annulation et pénalités

En cas d'annulation, les pénalités sont les suivantes :

Jusqu'à J-30	Entre J-29 à J-15	À moins de 72 h
Les arrhes sont restituées à l'organisme	La totalité des arrhes sont retenues par le CREPS	La facturation sera établie sur le total estimé

**Cas de force majeure (intempéries lourdes, grève paralysante, etc.)** : seuls les coûts de restauration mis en œuvre par le prestataire seront facturés

## Modifications et pénalités

La modification, substantielle par une réduction d'effectifs de plus de 10% entraîne une pénalité, fixée selon les dispositions suivantes :

Jusqu'à J-30	Entre J-29 à J-15	Entre J-14 et 72 h ouvrées	À moins de 72 h
Pas de pénalité	La pénalité est de 10% du différentiel estimé (devis, dossier de réservation)	La pénalité est de 20% du différentiel estimé (devis, dossier de réservation)	Le réservé est facturé